

NOCES D'OR

Ce matin, 12 novembre, l'autel de l'oratoire orné de pourpre et d'or rayonnait de clarté ; le chiffre 50 brillait partout. Une humble religieuse voutée sous le poids des ans, plus encore sous celui des bienfaits de Dieu, était agenouillée sur un siège d'honneur. Le chœur chantait : " Mon âme, que rendre au Seigneur ? " Il fallait remercier, bénir Dieu pour cinquante années passées à l'ombre du cloître. M. le Grand Vicaire, à l'autel, offrait à cette intention la victime eucharistique. Au moment de la communion, Sr Saint-Laurent renouvelait à haute voix ses pieux engagements, à la grande édification de toute la communauté.

A neuf heures et demie, le chant de l'*Ecc quā bonum* conviait la famille Ursuline à se réunir pour acclamer la jubilaire.

La voici.—Elle est âgée de soixante-dix-sept ans. Ses parents, Monsieur et Madame Chassé étaient d'humble cultivateurs établis à La Baie du Febvre. Baptisée sous le nom de Sara par M. Fournier, prêtre français échappé à la guillotine, elle fut aussi préparée à la première communion par ce saint et digne prêtre. En grandissant, la fillette voulut essayer des plaisirs du monde ; mais Dieu, qui lui avait demandé son cœur, jeta sur ses pas le dégoût et l'ennui. Le résultat fut qu'à vingt-quatre ans, elle prenait la route du couvent. La porte s'ouvrit devant elle ; puis se referma. Depuis 1845, elle n'en a jamais franchi le seuil. Son noviciat terminé, elle fit profession, le 12 novembre 1847. A sa vêteure, elle avait eu pour fille d'honneur Mère Saint André, alors postulante, aujourd'hui jubilaire.

L'héroïne du jour reçoit cadeaux et adresses, puis on chante les modestes travaux de l'humble sœur converse.

Un jour vint, où les doigts raidis de la vieille sœur étaient inhabiles : alors la sainte obéissance intervint, et sœur Saint-Laurent échangea son poste de cuisinière pour celui d'ouvrière de mèches. On chante sur un air connu :

*S'il s'agit de faire les vierges,
Adressons-nous à l'humble vierge.
La plus riche caillette
De coton, d'aiguillettes,
A petits brins comptés.
Chez elle, vous trouverez.*

L'heureuse jubilaire n'avait pas reçu ces témoignages d'affection fraternelle, sans émotion, et pour resouler la larme qui perlait au bord de sa paupière, notre chère Mère Supérieure avait été obligée de faire diversion.

Le Noviciat eut aussi son tour. Dans l'adresse, une heureuse allusion est faite à saint Laurent, patron de la jubilaire. Ce bon Saint, qui consentit à endurer la flamme de son gril pour l'amour de Dieu, eut peut-être trouvé plus pénible de brûler pendant cinquante ans au petit feu du martyre de la vie religieuse.... Ainsi se prolongea jusqu'au soir la belle fête des noces d'or.